

# Rapport de développement durable

2021

Nancy,



# SOMMAIRE

Le rapport de développement durable est un outil permettant de favoriser l'information et la transparence de l'action de la collectivité, en effectuant un bilan et en mesurant la contribution des stratégies et des actions locales au regard des enjeux nationaux et supranationaux.

Le rapport de développement durable 2021 présente une rétrospective des actions en faveur de la transition écologique réalisées sur le territoire et au sein de l'administration.

01	<b>État des lieux de l'engagement de la Ville de Nancy au regard de la transition écologique</b>	PAGE 04
	1.1 : Valoriser l'environnement urbain et favoriser la nature en ville 1.2 : Préserver la biodiversité, des milieux et des ressources 1.3 : Assurer des déplacements exemplaires 1.4 : Favoriser l'approvisionnement local 1.5 : Agir pour un urbanisme écologique	
02	<b>La poursuite de nos engagements</b>	PAGE 26
	2.1 : Réduire l'impact énergétique du patrimoine communal 2.2 : Renforcer la prévention et les actions pour une ville propre 2.3 : Accompagner les porteurs de projet 2.4 : Éduquer à l'environnement et sensibiliser	
03	<b>Une nouvelle méthode de travail pour aller plus loin</b>	PAGE 48

# ÉDITORIAL



La mobilisation collective pour inscrire durablement la transition écologique dans nos pratiques et inverser les tendances en terme de réchauffement climatique, est bel et bien engagée. Les actions entreprises et les réalisations menées tout au long de l'année écoulée, portées tant par l'équipe municipale que les habitantes et habitants de Nancy - dans le cadre du Budget Participatif notamment, sont le reflet de cette transition nécessaire et souhaitée.

Ce nouveau rapport de développement durable, confirme les fondations d'une action au long cours, à l'image des arbres plantés aujourd'hui, qui porteront leurs fruits demain, ainsi que la prise de conscience et les préoccupations toujours plus fortes des habitants à agir rapidement pour leur environnement et le climat.

Le contexte de crise sanitaire, encore largement prégnant, a accentué l'importance des changements profonds à conduire, pour une ville plus résiliente et plus apaisée. Il a également souligné l'importance de la mobilisation collective pour ancrer les transitions. Il nous faut désormais poursuivre cette impulsion, tout comme la prévention et la sensibilisation. Une ville plus propre, plus agréable à vivre appelle à l'engagement de toutes et tous et à la responsabilité de chacun.

Nous n'avons d'autres choix que d'accélérer les transitions engagées, autour d'une vision partagée et d'une démarche partenariale, pour réussir la nécessaire mue de notre Ville et de nos modes de vies. La végétalisation des cours d'école, le nouveau marché de restauration scolaire dans les cantines, la piétonisation du cœur de Ville, sont des marqueurs forts, engagés pour notre quotidien et notre avenir, notre mieux vivre à tous.

La Métropole du Grand Nancy élabore cette année un nouveau "plan climat", et anime une large mobilisation avec la démarche de COP territoriale, en soutien à ces enjeux, et tous les acteurs de la Ville pourront ainsi prendre part à cette dynamique collective.

Je tenais ici à souligner l'engagement des agents municipaux, au service de la ville, au quotidien, dont les efforts et engagements permettent la mise en œuvre de réalisations de qualité, reconnues par plusieurs distinctions pour la Ville, comme vous pourrez le lire dans cette édition du rapport de développement durable 2021..

Mathieu Klein,  
Maire de Nancy

# ÉTAT DES LIEUX DE L'ENGAGEMENT DE LA VILLE DE NANCY AU REGARD DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Engagée pour limiter à son niveau les effets du dérèglement climatique, la Ville opère une véritable transformation vers une ville post carbone, en prônant la sobriété dans l'usage des ressources environnementales, en renforçant la présence de la nature en ville et en mettant en réseau les espaces naturels, les lieux de vie et de loisirs comme par exemple pour les premiers jardins d'école.

Dans le cadre d'une approche globale des mobilités sur le centre, la construction du chemin piéton est en marche, en concertation large avec tous les acteurs.

Il s'agira également d'intégrer les enjeux de santé environnementale dans les projets urbains, de prévenir et lutter contre les pollutions (Air, bruit, eau) et enfin d'assurer les conditions d'une meilleure autonomie alimentaire en favorisant l'approvisionnement local.

SECTION

01





# 1.1

## VALORISER L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET FAVORISER LA NATURE EN VILLE

### **Végétalisons la Ville !**

**Le besoin de végétal est dans tous les esprits. Cette prise de conscience collective aboutit à de nouvelles initiatives qui nous permettent de constater chaque jour que nous sommes sur la bonne voie et que la nature reprend ses droits sur la ville. Les efforts conjugués des services municipaux et des citoyens ou usagers de l'espace public commencent à porter leurs fruits.**



### **JARDINAGE DE RUE, ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LEURS PROJETS DE VÉGÉTALISATION**

En ville, les espaces verticaux des rues et les trottoirs représentent une surface importante disponible à la végétalisation.

Grâce au dispositif « Jardinage de rue », la Ville de Nancy soutient les initiatives citoyennes par un accompagnement technique et financier et encourage les habitants à protéger la flore spontanée de leur pied de mur, à entretenir un micro jardin sur le trottoir ou en pied d'arbre et à faire courir des plantes grimpantes sur leur façade. Ainsi, propriétaires ou locataires peuvent demander l'ouverture d'une fosse de plantation dans le trottoir et s'engagent à entretenir les végétaux installés.

Cette végétalisation participe au développement de la biodiversité urbaine, à l'embellissement des rues, à l'amélioration du confort thermique des rues et des bâtiments et à fixer les particules de certains polluants.

Exemple de fosse de plantation



BILAN 2021

**50** FAÇADES RÉALISÉES

DONT 13 ÉCOLES  
ET 18 PRIVÉS

DONT 25 GRÂCE AU BUDGET PARTICIPATIF

**500** MÈTRES LINÉAIRES  
DE FAÇADES AMÉNAGÉES

**1000 M<sup>2</sup>** DE  
SURFACES VERTICALES  
VÉGÉTALISÉES

**2500** PLANTES  
INSTALLÉES  
DE 59 VARIÉTÉS DIFFÉRENTES

FOCUS

## Concours de façades vertes

Une nouveauté cette année avec des propriétaires de façades végétalisées récompensés.

Un programme aide financièrement à réaliser ce type d'aménagement utile au végétal et au vivant de la ville. La remise des prix a eu lieu le 15 octobre 2021 à l'Hôtel de Ville.



# JARDINS D'ÉCOLE, UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE LA RÉCRÉ

La rénovation des cours de 5 écoles primaires et maternelles met l'accent sur un nouvel aménagement des espaces de jeu faisant la part belle au végétal.

La concertation a été moteur tout au long de cette démarche. Les échanges, répartis sur une trentaine de réunions pour toutes les écoles, ont réunis enseignants, familles et équipes municipales afin de définir les attentes autour de ces réalisations. Quelles sont les habitudes des enfants dans la cour ? Quelle place pour le végétal ? Quelle nouvelle répartition des usages des espaces entre les filles et les garçons ? Tous ces points ont été pris en compte lors de la réalisation des cours par les paysagistes en charge du projet.

Jardins d'école est une véritable oasis de fraîcheur en ville. La végétalisation donne un nouveau cadre aux récréations des enfants dans un contexte de résilience climatique. L'apport en végétaux comme des arbres fruitiers, des conifères, des arbustes ou encore des plantes grimpantes au sein des écoles offre la possibilité de proposer de nouvelles perspectives éducatives à l'image d'ateliers pédagogiques autour du jardinage ou de nouvelles façons de jouer en fonction de la végétation de la cour.



École Saint-Georges

Les principes des aménagements ont tenu les objectifs tels que :

- la végétalisation des espaces
- la désimperméabilisation des sols, en aménageant des zones d'infiltration des eaux de ruissellement / zones humides plantées, des fosses d'arbre,
- le déracordement des descentes d'eaux pluviales des bâtiments, ayant pour but de :
  - récupérer ces eaux de toitures dans les citernes et les cuves de récupération d'eau, pour l'arrosage des plants,
  - désengorger le réseau souterrain métropolitain,
- l'amélioration de l'accessibilité des cours,
- l'aménagement de places pour le développement des insectes et des oiseaux, favorisant ainsi la richesse de la biodiversité en ville,
- l'amélioration des jeux de récréation par l'implantation de jeux de loisirs (marquages aux sols), des jeux collectifs de ballons, le renouvellement des aires de jeux
- l'installation d'abris pour vélos, de bancs, de fontaine à boire
- l'aménagement d'endroits d'invitation au calme,
- l'installation de systèmes d'ombrages / pergolas à végétaliser

**JARDINS**  
**D'ÉCOLE**

CHIFFRES CLÉS

**30 RÉUNIONS  
DE CONCERTATION**  
ENTRE TOUS LES ACTEURS

**5 COURS D'ÉCOLE  
TRANSFORMÉES**  
MATERNELLE ÉMILE GALLÉ  
ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS  
ÉLÉMENTAIRE MOSELLY  
ÉLÉMENTAIRE SAINT GEORGES  
MATERNELLE CHARLEMAGNE

**7460 M<sup>2</sup>  
DE COURS ET TOITURES  
TRAITÉES**

EN GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

**+ 3000 VÉGÉTAUX  
PLANTÉS**  
(BULBES, GRIMPANTES, ARBUSTES ...)

## FOCUS

### Trophées de l'Eau les jardins d'école primés

Organisés par l'Agence de l'Eau, les Trophées de l'Eau sont des prix annuels remis à des initiatives innovantes dont les impacts positifs sur la ressource en eau sont exemplaires. Cette année, 6 projets lauréats sont récompensés par ces trophées. Parmi eux, le projet Jardins d'école de la Ville de Nancy s'est vu remettre son trophée lors d'une cérémonie le 14 décembre 2021.





Mini forêt Rives de Meurthe

## DE LA FRICHE À LA FORÊT URBAINE

Largement plébiscité par les habitants lors du vote des projets du budget participatif la création d'une mini-forêt s'inspire de la méthode développée par le botaniste japonais Miyawaki.

Ce principe consiste à créer ou restaurer des forêts plus naturelles, notamment sur des sols dégradés, sites industriels ou zones urbaines. Une forêt modeste, certes, mais composée d'espèces qui se seraient naturellement développées sur cette parcelle si l'Homme ne l'avait pas urbanisée et qui forme un écosystème stable. Ces espaces doivent être préservés et ne seront pas accessibles au public.

Pour mener à bien ce projet, les

jardiniers municipaux ont respecté les grands principes suivants :  
une attention particulière au sol qui doit être suffisamment riche pour favoriser l'enracinement, une plantation dense d'arbres (4 arbres par m<sup>2</sup>), une sélection d'arbres et d'arbustes adaptés au lieu, ce qui revient à choisir les espèces locales ou résilientes au dérèglement climatique.

### **Quels sont les bienfaits à la clé ?**

Ces forêts grandissent plus vite que les plantations classiques. Après 3 ou 4 ans, les plants les mieux adaptés vont rapidement se développer. Après 15 ou 20 ans, une forêt dense et mûre va s'installer. Ces forêts contribuent aussi à rafraîchir les villes exposées à la problématique forte d'épisodes répétés de canicule. Elles captent leur part de CO<sub>2</sub> et sont support de la biodiversité.

## LES ARBRES REMARQUABLES À L'HONNEUR

Les arbres remarquables de France, label décerné par l'association A.R.B.R.E.S, sont des arbres vivants exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur passé ou encore leur légende. Ces ligneux représentent un patrimoine naturel et culturel qui doit être conservé.

Nancy héberge 4 de ces sujets exceptionnels : les deux platanes du parc du Palais du Gouverneur, le hêtre pourpre de la Pépinière, le magnolia du parc Sainte-Marie. De plus, c'est l'ensemble des arbres du jardin Godron qui sont considérés comme remarquables.

L'exposition photographique « Le tour de France des arbres remarquables », présentée au sein de l'Espace animalier, a permis à près de 4 000 visiteurs de partir à la découverte de certains de ces quelques 700 vénérables en mettant à l'honneur le majestueux hêtre pourpre du Parc de la Pépinière grâce à une œuvre de Pascal Bourguignon, photographe réputé.



Magnolia - Parc Sainte-Marie

En plantant des fruitiers, sous toutes leurs formes (poiriers, pommiers, framboisiers, fraisiers, groseilliers, etc.) Nancy s'engage dans de multiples actions visant à transformer la ville tout en impliquant les habitants, pour faire face à un environnement urbain de plus en plus bétonné.

Avec pour objectif de rendre la ville comestible, partout où cela est possible, et redonner à certains espaces verts une utilité autre qu'ornementale, elle vise à une appropriation collective des espaces végétalisés.

Le projet vise à dépasser le concept des jardins partagés pour investir plus largement l'espace public. Une vingtaine de sites d'accueil potentiels ont été identifiés. Les plantations ont été réalisées fin novembre et se déclinent comme un mélange entre les arbres fruitiers et de massifs d'arbustes.

---

Plantation d'arbres fruitiers  
à la Cure d'Air

---



# PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

# 1.2

**De par ses pratiques respectueuses du vivant et ses expérimentations pour une ville résiliente, la ville souhaite maîtriser son impact et favoriser le développement de la biodiversité en zone urbaine. La réflexion est également lancée avec les habitants et partenaires sur la place de l'animal en ville.**



Ruches municipales



## PLUS HAUTE DISTINCTION POUR LE LABEL APICITÉ

Ce prix vient couronner 10 ans de travail en faveur de l'abeille domestique et des autres pollinisateurs sauvages.

En effet, en 2011 furent installées les 3 premières ruches municipales au sein de nos serres de production où sont cultivées les 300 000 plantes annuelles qui fleurissent Nancy et qui donnent ce si bon goût à notre miel.

La Ville de Nancy a travaillé selon 4 axes :

- soutien aux apiculteurs (intégration dans les réseaux, mise à disposition de parcelles, lutte contre le frelon asiatique...)
- sensibilisation du grand public et des scolaires (plus d'un millier d'enfant accueillis annuellement sur notre rucher municipal, communication externe...) avec la mise en valeur de nos espaces de nature gérés sans produits phytosanitaires.
- participation à des programmes de recherches appliquées (Grand Nancy, Terre de pollinisateurs, Programme pollinimètres...) et développement de projets de bio surveillance.

- déclinaison des bonnes pratiques de gestion de nos espaces de nature en faveur de l'entomofaune (intégration de végétaux favorables à tous les insectes pollinisateurs) et qui viennent encore renforcer les actions menées depuis de nombreuses années.

*« Ce label est une belle récompense, et si j'ose dire et puisqu'il faut aujourd'hui rester dans des notes de miel, le gâteau sous la cerise obtenue il y a quelques jours avec le 1<sup>er</sup> prix Villes de Miel. Au delà d'une grille d'évaluation, ce label est aussi un outil managérial qui nous encourage à poursuivre notre engagement à la mise en place de pratiques vertueuses. »*

Une récompense collective pour les agents municipaux qui se sont engagés dans la gestion du rucher municipal, dans sa valorisation ainsi que pour tous ceux qui s'impliquent au quotidien pour offrir aux nancéiens des espaces riches d'une grande biodiversité.

# DÉMARCHE ÉCLAIRÉE LORS DE LA CONCEPTION DU JARDIN DOMINIQUE ALEXANDRE GODRON

Le plus ancien jardin public nancéien (car né en 1768) s'est offert une cure de jouvence.

Ses buis ayant été décimés par les maladies, le jardin Godron a été repensé pour mettre en valeur les collections horticoles existantes et en faire une « vitrine pédagogique » permettant aux citoyens de s'inspirer du travail réalisé et de le dupliquer dans les espaces privés.

Le réaménagement du jardin vise à :

- conserver la trame des massifs par la pose de bordures métalliques,
- élargir les allées secondaires pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et faciliter l'entretien,
- créer un jardin expérimental à vocation potagère
- conserver des massifs vitrines du fleurissement de la ville,
- proposer de nouveaux massifs très économes en eau de type prairie jardinée et jardin sur graviers.

Ainsi, le potager du Gingko, mis en place par l'horticultrice Véronique Verdelet, sera le support d'animations liées à la culture maraîchère et à l'alimentation.

En 2022, le jardin Dominique Alexandre Godron accueillera la troisième édition d'Embranchements du 1er au 19 juin. L'ambition sera de mettre en lumière l'implication de la Ville et de la Métropole du Grand Nancy dans la gestion de l'arbre.

Après 18 mois de travaux, le Jardin a ré ouvert ses portes le 3 juillet 2021 offrant aux visiteurs à la fois une source d'inspiration, un lieu d'expérimentation sur les espèces économes en eau et aussi l'endroit des possibles laissant place à l'imagination et la créativité.



## DE NOUVEAUX POINTS D'EAU DANS LA VILLE

L'eau est un bien précieux qui doit être accessible à tous dans une période où les pics de chaleur sont plus longs et plus intenses. L'apport de fraîcheur proposé est renforcé par les nouveaux aménagements d'espaces publics où la végétalisation et la déminéralisation des sols participent au bien-être des habitants.

Afin de renforcer l'accès à des points d'eau potable dans la ville toute l'année, le projet déposé et retenu au budget participatif valorise ou crée des bornes fontaines implantées en centre ville et dans les quartiers, mieux signalées et aménagées pour en faciliter l'accès.



Jardin Dominique Alexandre Godron

## Dire stop à la pollution lumineuse

Les lumières artificielles de nos villes perturbent l'alternance naturelle du jour et de la nuit, créant ainsi des désordres pour les espèces végétales et animales.

Pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne, la Ville souhaite à moyen terme obtenir le Label Ville Etoilée.

Pour ce faire, elle a signé une charte avec l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) et a mis en place un Comité de Pilotage lutte contre la pollution lumineuse urbaine. La démarche consiste à étudier globalement les efforts de réduction de l'intensité lumineuse de l'éclairage, à améliorer les secteurs mal desservis tout en prenant en compte les enjeux de la qualité de vie urbaine et la sécurité des personnes et les besoins propres à l'activité économique des entreprises. À cet effet, l'arrêté municipal du 22/12/2021 fixe définitivement les conditions d'abaissement des puissances lumineuses de l'éclairage public, à savoir :

- moins 30% entre 22h, et minuit
- moins 50% entre minuit et 5 h,
- moins 30% entre 5 h et 6 h.

Dès lors que les luminaires peuvent être programmés.

La campagne de renouvellement et de remise à niveau des luminaires est gérée par la Métropole.



Le pont de la Concorde de nuit



## LA RÉFLEXION S'ENGAGE SUR LA PLACE DE L'ANIMAL DANS LA VILLE

La vie animale urbaine, qu'elle soit domestique ou sauvage, est diversifiée et les nombreuses formes de cohabitation ne sont pas sans soulever des questions d'ordre environnemental, social et sanitaire auxquelles élus, administrations, professionnels de l'animal, de la santé et associations tentent d'apporter des réponses.

La création d'une délégation « biodiversité et bien-être animal » à un membre du conseil municipal, permet d'intégrer plus fortement la protection animale dans la politique de la ville. L'élaboration d'une véritable stratégie municipale permettra la mise en place d'actions assurant une bonne cohabitation entre les citoyens et la faune sauvage et domestique.

La création d'une Mission permanente « Animaux dans la ville » permettra de faire l'état des lieux des conditions de vie des animaux à Nancy et de recueillir les propositions des élus, des habitants et des acteurs du territoire et d'émettre des préconisations afin de faire de Nancy une ville accordant toute leur place aux animaux. Elle assurera la coordination des actions validées et le suivi de leurs résultats.

Une phase initiale de concertation a débuté en 2021 et aboutira à une co-construction de la stratégie municipale et d'une « Charte de l'Animal en Ville » en 2022.

Deux journées « d'ateliers experts » sur les thématiques des animaux domestiques, réunissant plus d'une cinquantaine de partenaires, se sont tenues en 2021. Trois autres Ateliers experts se dérouleront début 2022 (espèces impactantes, biodiversité animale, sensibilisation) et une phase de concertation des habitants sera menée par la suite.



# ASSURER DES DÉPLACEMENTS EXEMPLAIRES

# 1.3

**Le plan métropolitain des mobilités précise le futur des déplacements à l'échelle métropolitaine. Dans ce contexte, la Ville développe les mobilités alternatives et pose les jalons de la piétonisation. Elle propose aussi les services associés tels que bancs, stationnements vélo et boxes à trottinettes et multiplie les expérimentations pour inciter aux déplacements actifs lors des trajets scolaires.**



## LA PIÉTONNISATION

Les enjeux de la piétonisation sont multiples : améliorer le cadre de vie, rééquilibrer l'usage de l'espace public au bénéfice des mobilités douces, réduire la pollution, diminuer les nuisances sonores, profiter d'un environnement moins stressant pour les piétons avec des parcours urbains repensés et sécurisés... Mais aussi permettre aux commerçants d'être plus visibles et accessibles.

Ainsi, pour répondre à ces enjeux, et afin de nourrir

les concertations à venir et permettre aux Nancéiens et visiteurs d'imaginer ce que pourrait devenir le centre-ville de Nancy, un chemin piéton estival a été proposé du 10 juillet au 29 août 2021. Celui-ci s'est étendu de la Porte de la Craffe à la Grande Rue, incluant également la Place Stanislas, la rue des Dominicains et la rue du Pont Mouja.

Une enquête auprès des usagers de ce chemin estival a permis de relever que la majorité des personnes enquêtées, qu'ils soient riverains (68 %), passants (72%) ou commerçants (51,4 %), est favorable à la création d'une

nouvelle zone piétonne à Nancy. Egalement cette enquête a permis de connaître le mode de déplacement utilisé par les usagers pour se rendre sur le chemin estival et de constater que 39 % des usagers du chemin piéton s'y sont rendus à pied, 36 % en voiture, 12 % en vélo et 10 % en transports en communs.

Ce projet devant mener à la pérennisation d'un périmètre piétonnisé dès l'été 2022, s'inscrit plus largement dans le Plan Métropolitain des Mobilités (P2M) à l'échelle de la Métropole du Grand Nancy. Ce dernier vise à proposer un nouveau plan de déplacements, avec des ob-

jectifs ambitieux visant aussi bien le réseau de transports en commun, la mobilité piétonne, que le vélo et les solutions de stationnement. Le chemin estival fut aussi l'occasion de proposer aux clients des commerces présents dans le périmètre, un nouveau service de livraison par vélos cargos. Plus de 100 livraisons ont été effectuées, à la grande satisfaction de la clientèle.

Le P2M met à l'honneur la pratique du vélo comme mode de transport. A cet effet, un vaste programme de développement d'itinéraire cyclable est engagé.

## Exemple de la rue Jeanne d'Arc

La rue Jeanne d'Arc a endossé sa 2<sup>ème</sup> phase d'aménagement. Le projet intègre des éléments d'amélioration du confort des cyclistes, davantage de végétation, une palette de matériaux plus enrichie et surtout une plus grande intégration de la gestion de l'eau dans la ville.

En effet, le projet se développe autour de deux axes forts qui sont également le support d'une gestion intégrée des eaux de surface :

Côté impairs : réalisation d'une tranchée drainante sous la piste cyclable stockant et infiltrant les eaux issues du trottoir, de la piste cyclable bidirectionnelle et d'une demi-chaussée.

Côté pairs : le stationnement avec pavés béton et les espaces verts stockeront et infiltreront les eaux issues du trottoir, du stationnement et de l'autre demi-chaussée.



## DE NOUVELLES EXPÉRIMENTATIONS INCITATIVES AUX DÉPLACEMENTS ACTIFS DANS LES ÉCOLES

Une phase de diagnostic a révélé que 80 % des enfants se rendaient à l'école en voiture. De nouvelles expérimentations ont été proposées aux élèves des écoles publiques de la ville pour envisager ces déplacements autrement. Parmi ces initiatives, on retrouve la mise en place d'une rue scolaire qui consiste à fermer à la circulation aux heures des entrées et sorties de classe la rue d'accès à l'établissement scolaire. La rue Saint Fiacre (permettant d'accéder à l'école des Trois Maisons) a été retenue comme site démonstrateur. Si le bilan s'avère positif, le dispositif de rue scolaire pourrait être pérennisé et étendu à d'autres écoles à moyen terme.

D'autres initiatives ont pu voir le jour comme le lancement de l'application « C ma Bulle » qui permet la mise en relation de parents d'élèves pour mutualiser les trajets en faisant du copiétonnage ou du covoiturage par exemple. Son intérêt pour les parents est de pouvoir trouver des accompagnateurs parmi les autres parents d'élèves lorsqu'il y en a besoin, ce qui est particulièrement utile en début d'année scolaire, lorsque tout le monde ne se connaît pas et n'a pas encore de réseau d'entraide. Tout est sécurisé par un système de validation et seuls les parents d'un établissement peuvent avoir accès à l'application.

Enfin grâce au défi « J'y vais à vélo » proposé par l'ADEME les enfants ont été incités à se rendre à l'école par d'autres moyens de transport que la voiture pendant 3 semaines. Ce défi ludique permet aux familles d'être sensibilisées aux bienfaits de ces déplacements plus doux et de donner envie de les utiliser. Changer les habitudes et réduire les déplacements motorisés dans le cadre des trajets scolaires permet de réduire la pollution aux abords des écoles et le sentiment d'insécurité routière des parents d'élèves et d'améliorer la santé des enfants.



Banc rue Lecreux

## DÉPLOIEMENT DU PLAN BANCS

Des phases successives de confinement est né le besoin de renouer avec l'activité physique et de rompre avec l'isolement subi par une partie de la population. Des parcours de marche ont été créés et jalonnés de nouvelles implantations de bancs sur le domaine public.

La mise en œuvre de cette démarche a été faite en concertation avec les habitants et les équipes de la ville. Plus de 500 seniors ont fait part de leurs attentes pour faciliter leurs déplacements. Le Plan bancs s'appuie sur la participation des seniors nancéiens, le réseau des testeurs de l'accessibilité ainsi que plusieurs services municipaux. Les équipes du Patrimoine, entretien et logistique ont fait un état des lieux du mobilier urbain déjà existant (bancs, fontaines, WC,...) afin de prévoir ces parcours de marche. Le choix des emplacements a été aussi sélectionné en fonction de la quiétude des espaces avec un objectif de 2 000 assises installées d'ici la fin du mandat.

### CHIFFRES CLÉS

À CE JOUR,

IL Y A **2043** ASSISES EN SERVICE

- TERRITOIRE CENTRE : 394
- TERRITOIRE NORD : 578
- TERRITOIRE OUEST : 221
- TERRITOIRE SUD : 480
- TERRITOIRE EST : 370

**80** ASSISES EN VOIRIE RESTAURÉES

**70** NOUVELLES ASSISES INSTALLÉES

AUJOURD'HUI, **1502** BANCS SONT INSTALLÉS  
788 DANS LES PARCS ET JARDINS.

## MISE EN PLACE DE LA VIGNETTE CRIT'AIR

La pollution de l'air est l'une des premières préoccupations environnementales des Français et des Françaises avec des conséquences importantes, notamment sur la santé des plus fragiles. Le trafic routier est l'un des principaux secteurs contribuant à la pollution atmosphérique.

Depuis le 1er juin 2021, la mise en place de la circulation différenciée pendant les pics de pollution prolongés est un outil de plus pour préserver et améliorer la qualité de l'air

que nous respirons. Celle-ci est basée sur les certificats de qualité de l'air, ou « vignette Crit'air ». Le principe de la circulation différenciée est de limiter la circulation aux véhicules les moins polluants pendant les épisodes de pollution (c'est-à-dire les véhicules équipés des certificats Crit'Air 0, 1, 2 ou 3).

La circulation différenciée est instaurée dès le deuxième jour de la procédure d'alerte pollution, entre 6h et 20h. Tous les conducteurs d'un véhicule motorisé qui circulent dans la Métropole sont concernés (dérogations pour les véhicules d'intervention d'urgence fixées par arrêté préfectoral).



## PARKING VÉLO ET TROTTIBOX

Afin de permettre un meilleur partage de l'espace public donnant la part belle aux mobilités douces et de favoriser les nouvelles façons de se déplacer, plusieurs projets issus du budget participatif visent à développer les espaces de stationnement en accès libre et gratuit en hyper-centre ville en installant du mobilier urbain du type rack ou casier adapté aux vélos et aux trottinettes. Ainsi de nouveaux équipements ont pu être installés au parking Stanislas et placette Saint-Sébastien.

# PROJET STANAIR – QUALITÉ DE L’AIR DANS LES ÉCOLES

De façon à étudier le transfert de pollution lié au trafic routier au sein des établissements scolaires et petite enfance, la Ville de Nancy, son CCAS et l’agence ATMO ont proposé un projet original pour lequel ils ont remporté l’appel à projet AACT-AIR en faveur de la Qualité de l’air lancé par l’ADEME en avril 2020.

Le projet consiste, au sein de 3 établissements pilotes, à investiguer l’influence du transfert de pollution de l’extérieur vers l’intérieur des bâtiments ainsi que les moyens de remédiation possibles tels que l’adaptation des protocoles d’aération et la filtration des locaux. Les campagnes de mesures initiales servant au diagnostic sont terminées et les résultats ont été partagés avec les équipes enseignantes et les services de la Ville. Ces restitutions ont permis d’identifier pour chaque établissement, à savoir le Multi Accueil Osiris, les écoles élémentaires Braconnot et Jean Jaurès, des actions

de remédiation à mettre en place. Cela a également été l’occasion d’évoquer l’évolution des consignes d’aération en lien avec le protocole Covid-19.

La dernière phase permettra d’évaluer l’efficacité des actions entreprises via de nouvelles mesures de la qualité de l’air et d’extrapoler les résultats de façon à déployer les conclusions de l’étude à l’ensemble du parc de bâtiments scolaires et Petite Enfance de la Ville.

## FOCUS

### La qualité de l’air dans les écoles

Des capteurs de CO2 ont été installés dans chaque école et dans tous les bâtiments de petite enfance. Ils répondent au décret de 2015 relatif à l’évaluation des moyens d’aération et à la mesure des polluants effectuée au titre de la surveillance de la qualité de l’air intérieur dans certains ERP et ils sont conformes au protocole covid.



Capteur installé sur la façade de l’école Braconnot

## **ZONE À FAIBLE ÉMISSION MOBILITÉ (ZFE-M)**

Une Zone à faible émission mobilité est une zone où la circulation des véhicules les plus polluants est restreinte de façon à réduire les émissions de polluants

atmosphériques, améliorer la qualité de l'air et la qualité de vie.

Pour améliorer la santé de ces habitants et en complémentarité avec un ensemble de mesures comme par exemple la vignette Critair, la Ville et la Métropole ont répondu avec succès à l'appel à projets de l'ADEME visant à engager la réflexion sur la création d'une zone à faibles émissions mobilités dans la Métropole.

Quel est le périmètre pertinent ? Quels véhicules seraient concernés ?

Quels horaires préférer ?

Quel serait l'impact sur la circulation en centre-ville ?

Comment accompagner les habitants lors de la mise en œuvre ? Comment intégrer le calendrier du plan métropolitain des mobilités ?

L'étude met à plat toutes les modalités de mise en œuvre et se donne pour objectifs de définir des scénarios type pour faciliter la décision finale et d'impliquer les usagers, professionnels et décideurs de façon à aboutir à une solution partagée.



## FOCUS

### Plus de 40 producteurs locaux au marché Campagn'art

Rendez vous d'automne des amoureux des produits fermiers, le marché campagn'art rassemble chaque année au parc de la Pépinière plus de 40 producteurs locaux. Ils proposent une large gamme de produits fermiers et artisanaux. L'association Saveurs paysannes, organisatrice de cet évènement a pour but d'aider les producteurs fermiers à organiser la production, la transformation, la commercialisation, la défense et la promotion de leurs produits. Le marché provoque une rencontre entre clients et producteurs, sans intermédiaires et son succès démontre de l'intérêt croissant des habitants pour l'approvisionnement local.



## FAVORISER L'APPROVI- SIONNEMENT LOCAL POUR LA RESTAU- RATION COLLECTIVE

Un nouveau marché a été conclu avec la société Sodexo après une concertation forte avec les parents d'élèves qui a permis de rédiger un cahier des charges exigeant et ambitieux pour la qualité des repas servis.

Deux points importants concernant ce nouveau marché :

- L'offre intègre, sur la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, 50 % de produits bio, de qualité et durables au sens de la loi EGalim soit 33 % de produits bio et 17 % de produits sous sigles de qualité. Les produits bio sont français et pour 70 % d'entre eux sont locaux.

Sur l'ensemble des produits servis, 38 % seront d'origine locale. Une montée en puissance est prévue sur les années 3 et 4 avec un objectif de 40 % de produits bio.

- L'offre prévoit le remplacement des barquettes en plastique actuellement utilisées dans les restaurants scolaires par des barquettes en cellulose 100 % vierge, provenant de bois issu de forêts françaises certifiées PEFC, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Ces nouvelles barquettes sont 100 % biodégradables/ compostables.

Et parallèlement, la ville étudie les possibilités de mutualisation et les différents modes de gestion possibles (régie, marché de prestations de services, délégation de service public) afin de structurer à terme des filières agricoles locales, bio et de qualité pour alimenter les restaurations collectives.

**Agir pour une meilleure autonomie alimentaire constitue un enjeu métropolitain fort. La Ville s'empare de cette thématique au travers du nouveau marché de restauration collective faisant la part belle aux produits bio, locaux et/ou de saison. Aussi, aux rendez-vous annuels récurrents comme le marché « Campagn'art » vient s'ajouter le développement de marché de producteurs locaux dans les quartiers, à l'instar de l'Autre marché.**



Portes ouvertes de la cuisine centrale

## UN NOUVEAU MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Co-construit avec l'association Bio en Grand Est (fédération de producteurs bio) et l'association OK3 (gestionnaire du site et de ses activités) le projet a été mené en concertation avec l'association de quartier La Passerelle et les porteurs de projet du budget participatif.

L'Autre marché est un marché hebdomadaire qui propose, chaque vendredi de 16 h à 20 h sous la Halle ouverte de l'Octroi, des produits locaux et 100 % bio certifiés Agriculture Biologique de Lorraine. Les 7 producteurs présents y vendent prioritairement les produits issus de leur ferme et offrent aux consommateurs une gamme variée de: légumes, fruits frais et fruits transformés, huiles, plantes aromatiques et médicinales, produits laitiers de chèvre et de vache, viande (bovin, ovin, porc, agneau, volaille) et produits de la boulangerie.

Implanté dans le quartier Rives de Meurthe en pleine essor démographique, ce nouveau marché de plein air participe à la dynamique de ce quartier en construction et répond à la demande croissante des Nancéiens de pouvoir s'approvisionner en produits en circuits courts.



**La Ville a le souhait de respecter l'identité architecturale des quartiers et garantir une qualité de production et de diversité pour les logements. Elle travaille avec les partenaires immobilier sur une charte de qualité des constructions neuves et accompagne au quotidien les particuliers désireux de rénover leur logement.**



## UNE CHARTE QUALITÉ POUR LES CONSTRUC- TIONS NEUVES

La collectivité, dans la perspective de l'entrée en vigueur de la réglementation environnementale 2020, enclenche la formalisation d'une charte qualité des constructions neuves en partenariat avec les partenaires immobiliers. Cette démarche est complémentaire à la réglementation d'urbanisme en vigueur et doit permettre d'anticiper le plus possible l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation thermique et les enjeux en matière de transition écologique.

Les principaux engagements visent à proposer une offre de logements de qualité (confort intérieur, qualité d'usage) à des prix abordables (mixité, accueil des familles), une bonne insertion urbaine et paysagère dans son contexte (écologie,

identité des quartiers), des performances du bâti (bilan carbone) et sa durabilité (mutabilité) et une RSE des entreprises (lutte contre malfaçons, chantiers à faible nuisance, emplois locaux)

Les grands axes concernant l'environnement portent sur l'isolation thermique et phonique, lumière et ventilation naturelle, matériaux bio sourcés, consommations électriques maîtrisées, qualité de l'air et pollution intérieure, température intérieure l'été.

Ce référentiel qualité s'appliquerait à tous les programmes neufs de logements et aux grosses opérations de réhabilitation. Tous les professionnels de la construction : aménageurs, promoteurs, constructeurs, entreprises sont concernés par cette charte. Ils s'engagent à respecter par la signature d'un document cadre intégrant les critères retenus par la Ville au moment du dépôt d'un permis de construire.

## FOCUS

### Un bouquet de primes pour accompagner les particuliers dans la rénovation de leur logement

La Ville de Nancy poursuit ses efforts dans l'accompagnement des particuliers – et notamment les ménages les moins favorisés – dans la rénovation de leur logement au travers le Programme d'Intérêt Général « Agissez pour votre logement ». mis en place par la Métropole du Grand Nancy, elle intervient sur 4 axes :

- Attribution d'une éco-prime municipale aux propriétaires occupants pour les ménages aux ressources modestes et très modestes.
- La prime adaptation : Abondement à hauteur de 5% du montant des travaux d'autonomie réalisés par les propriétaires occupants.
- Attribution aux propriétaires bailleurs d'une prime par logement vacant remis sur le marché avec l'étiquette " C" après travaux et conventionnement social.
- Création d'une nouvelle aide financière spécifiquement dédiée aux copropriétaires occupants modestes et très modestes pour la rénovation énergétique du bâtiment.



# LA POURSUITE DE NOS ENGAGEMENTS

Agir à tous les niveaux pour diminuer la facture énergétique et réduire les gaspillages, renforcer la prévention et embarquer les citoyens pour un espace public propre et agréable, telles sont les actions du quotidien pour lesquelles les efforts sont à poursuivre sans relâche. La finalisation des premiers projets du budget participatif permet de construire ensemble un cadre de vie agréable et la Ville foisonne d'un écosystème d'acteurs engagés dans la transition écologique.

Il est aujourd'hui plus que jamais essentiel de former les citoyens de demain. Pour ce faire la Ville fait de l'accompagnement scolaire et périscolaire une occasion toute trouvée pour former les enfants et les familles aux thématiques du développement durable.

SECTION

02





# RÉDUIRE L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE COMMUNAL

## 2.1

**Que ce soit au travers du programme de rénovation énergétique dans les écoles ou dans ses bâtiments communaux, la recherche de performance guide l'action.**

**La Ville convertit ses systèmes de chauffage, se connecte au réseau de chauffage urbain dès que possible, choisit une électricité d'origine renouvelable et poursuit le renouvellement de son parc de véhicules.**



Travaux d'amélioration énergétique à l'école de Boudonville

## PROGRAMME ÉCOLES D'AVENIR

Le patrimoine scolaire public de Nancy est réparti dans tous les quartiers du territoire en 44 écoles pour une surface de près de 74 000 m<sup>2</sup> et accueillant 6 100 enfants.

Une majorité de ce patrimoine (60 %) a été construit avant 1940. Cette architecture marquée par de grands volumes et grandes hauteurs sous plafond ne répond pas aux exigences thermiques de notre époque.

La ville de Nancy s'engage notamment à travers son programme Écoles d'Avenir à répondre de façon plus efficiente aux enjeux environnementaux actuels par l'amélioration de la

performance énergétique des bâtiments comprenant le confort en hiver comme en été.

Un diagnostic et une étude ont été menés avec un assistant à maîtrise d'ouvrage tout au long de l'année 2021 afin de définir une stratégie à mettre en place sur les années à venir.

Un des objectifs est de respecter les engagements du décret tertiaire 2019-771 (réduction de 40 ; 50 et 60 % des consommations).

Cette étude permet d'identifier les investissements nécessaires pour réaliser les travaux d'amélioration thermique mais également le montant des économies envisagées en fonctionnement.

## CHAUFFAGE URBAIN

Le déploiement du réseau de chauffage urbain mené par la Métropole du Grand Nancy est un moyen majeur du territoire de développer les énergies renouvelables et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. La ville de Nancy contribue fortement à ce développement en favorisant le raccordement des bâtiments à ce réseau en abandonnant les énergies fossiles (gaz et fioul). Un gain de 65 % est constaté à chaque raccordement. Ainsi, trois bâtiments ont été raccordés au réseau de chauffage urbain en 2021 : le gymnase Chopin, le gymnase Bazin et la MJC du Plateau de Haye, soit 104 tonnes de CO2 économisés.

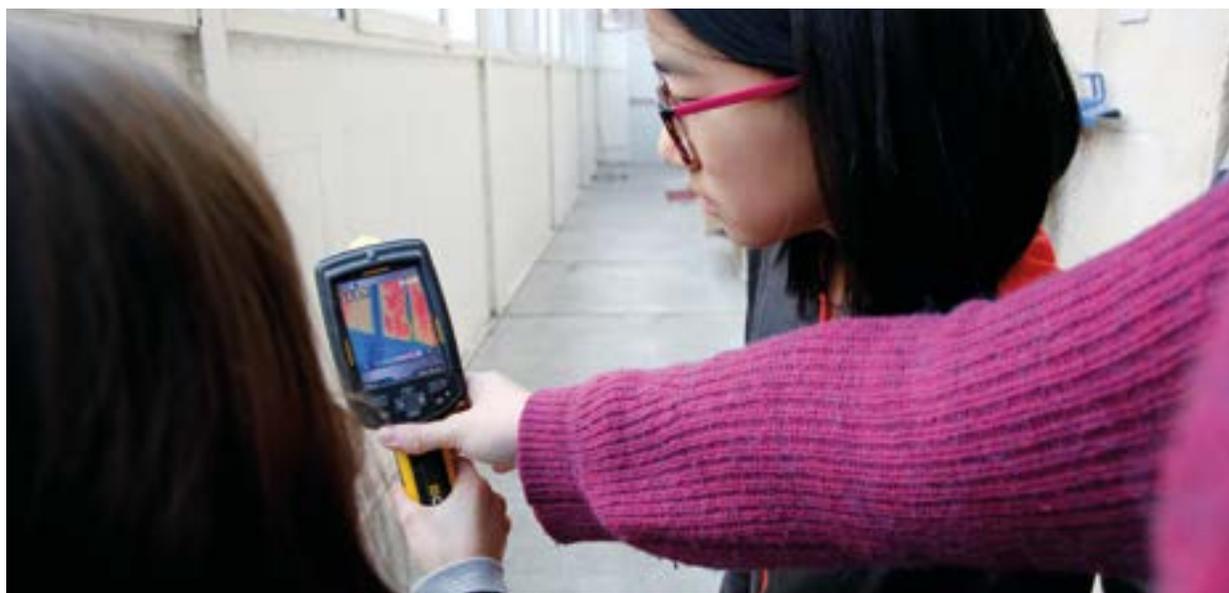
## CONVERSION DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

En parallèle, la ville de Nancy a engagé une campagne de conversion des systèmes de chauffage au fioul, par le gaz ou par le réseau de chaleur urbaine. Au-delà des économies sur le coût très fluctuant du fioul, c'est un moyen non négligeable de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Deux sites fonctionnant au fioul ont été convertis au gaz : l'église notre dame de Bonsecours et la salle Raugraff, Également trois anciennes chaudières ont été changées au profit de chaudières à condensation, moins énergivores, dans les logements de la ville de Nancy.

CHIFFRES CLÉS

LES ÉMISSIONS DE GAZ  
À EFFET DE SERRE  
ISSUS DES BÂTIMENTS  
MUNICIPAUX ONT ÉTÉ  
DIVISÉES PAR 2  
ENTRE 1990 ET 2021,  
PASSANT DE  
**14 616 À 7308**  
TONNES DE CO2.



diagnostic thermique dans les bâtiments  
municipaux

## AUGMENTER LA PART D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Pour augmenter la part d'énergie renouvelable consommée dans les sites municipaux, tous les contrats d'électricité de la ville et du CCAS sont 100 % énergie verte.

Ainsi, le recours aux énergies renouvelables dans les sites municipaux affiche le taux de 34,98 %.

Un chiffre plus qu'honorable par rapport à l'objectif au niveau national qui vise à atteindre le taux de 33 % en consommation brute finale des énergies en 2030.



## ECONOMIES D'ÉNERGIE – TRAVAUX DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Le marché global de performance énergétique, signé en 2019, prévoit de nombreux travaux de performance énergétique : isolation du cadre bâti, installation de Gestion Technique Centralisée, remplacement de fenêtres, remplacement de têtes thermostatiques, remplacement de chaudières, mise en place de compteurs.

En 2021, les principales opérations ont concerné :

- l'école maternelle Boudonville : isolation du cadre bâti, renouvellement des fenêtres et renouvellement des chaudières
- l'hôtel de ville : isolation des combles
- le gymnase Provençal : isolation des combles
- le bâtiment vestiaires des serres municipales : isolation du cadre bâti, renouvellement des fenêtres. Le site a été raccordé au chauffage urbain en 2019
- l'annexe Driant et la maison d'association au 1 rue du Manège : isolation des combles

Ces travaux permettront de dégager une économie d'énergie de l'ordre de 35 % par site.

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020 DANS 17 BÂTIMENTS ONT PERMIS UNE **RECETTE DE PLUS DE 80 000 € EN 2021** GRÂCE AU DISPOSITIF DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES DE GENTILLY ONT PERMIS À LA VILLE DE BÉNÉFICIER D'UNE **RECETTE DE 67 500 € TTC** GRÂCE AU DISPOSITIF CLIMAXION DE LA RÉGION GRAND EST.



Isolation de combles

## GRANDS PROJETS DE RÉNOVATION

La ville de Nancy s'attache à fixer un cahier des charges ambitieux dans le programme de rénovation et/ou de restructuration de ses bâtiments, en matière de performance énergétique, d'économie des énergies et enfin de développement des énergies renouvelables :

# PRIORITÉ AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ET AUX SOLUTIONS TECHNIQUES ÉMETTANT PEU DE CO<sup>2</sup>

Les objectifs de la Ville de Nancy découlent des engagements pris par la France et par l'Union Européenne, en matière de développement durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES):

- Loi française de programmation et d'orientation énergétique (loi « POPE ») du 13 juillet 2005, fixant l'objectif du « facteur 4 » : division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.
- Engagement du Conseil de l'Europe, pris en mars 2007, connu sous les termes de « 3 fois 20 » : réduction des émissions de GES de 20% en 2020 par rapport à l'année de référence 1990 ; au moins 20% d'énergies renouvelables dans les consommations d'énergie en 2020 ; réduction de la consommation d'énergie primaire de 20% en 2020 par rapport aux projections du scénario tendanciel.
- « Paquet Energie Climat » du 23 avril 2009 au niveau européen, repris en droit français à travers les lois du Grenelle de l'Environnement, puis par la loi de la Transition Énergétique et pour la Croissance Verte du 17

août 2015 (- 40% d'émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030).

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), et de la convention signée avec la Métropole du Grand Nancy sur ces questions, la Ville de Nancy cherche à privilégier autant que possible les solutions techniques à faibles émissions de CO<sup>2</sup>, en particulier par le recours aux sources d'énergie renouvelables.

C'est pourquoi, la solution de raccordement des bâtiments traités au réseau public de chauffage urbain est à privilégier. De plus, l'implantation de capteurs photovoltaïques devra être mieux développée, en autoconsommation.

Enfin, le choix de la fourniture d'électricité par le réseau public permettra d'atteindre un taux élevé d'énergie renouvelable dans le bilan énergétique des bâtiments. A cette fin, la ville de Nancy a fait le choix d'un approvisionnement de ses sites en électricité garantie 100% d'origine renouvelable.



## POURSUITE DU RENOUVE- LLEMENT DES VÉHICULES

Initié en 2016, amplifié en 2020, la campagne de renouvellement du parc automobile municipal vise à améliorer une gestion efficiente et écologique, privilégiant le recours aux véhicules électriques. La technologie électrique a bien évolué actuellement et mérite d'être activement soutenue par les collectivités.

Les objectifs et les bienfaits du programme sont multiples :

- \* les déplacements de service sur le territoire sont propres et non bruyants,
- \* la technologie est bien adaptée à la vitesse réduite à 30 km/h en ville.

Le parlement européen a voté, en avril 2019, un objec-

tif de baisse des émissions moyennes de CO<sub>2</sub>, à l'horizon 2030 notamment pour les voitures neuves (-37,5%). Les véhicules doivent donc présenter un taux maximum d'émission de polluants de 59 g/km.

Une baisse de 15 % doit être atteinte dès 2025, soit 81 g/km.

De plus, dans le Grand Nancy, la circulation différenciée basée sur le certificat Crit'Air est appliquée depuis le 1er juin 2021 pendant les pics de pollution prolongés. Son objectif : atténuer les effets de ces épisodes sur notre santé et plus particulièrement celle des plus fragiles. La mise en cohérence de notre flotte automobile avec ces deux politiques incite donc la collectivité à investir assidûment dans le renouvellement des véhicules de service.

Ainsi, après avoir traité les berlines de services – réduction du nombre, gestion en pools, c'est au tour des

véhicules utilitaires de bénéficier de cette conversion à la technologie électrique ; les camions (de moins de 3,5T) sont encore acquis en moteur thermique mais obéissant aux dernières normes anti-pollution européennes Euro6.



Véhicules municipaux électriques

# 2.2

## RENFORCER LA PRÉVENTION ET LES ACTIONS POUR UNE VILLE PROPRE

**En lien avec la Métropole, la Ville accompagne ses habitants pour faire de la propreté en ville l'affaire de tous. Renforcement des moyens de lutte contre les incivilités, collectes en tout genre, animations lors des événements sont autant d'occasion d'implication des habitants dans les actions du quotidien.**

### LE TRI DES DÉCHETS : ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES ET AUPRÈS DES HABITANTS

La Ville de Nancy met l'accent sur la sensibilisation pour l'ensemble de ses habitants sur le tri des déchets. L'adoption des bons gestes est une action majeure surtout auprès du public scolaire pour lequel la Métropole du Grand Nancy renforce son action.

Autour d'ateliers ludiques et participatifs, une équipe d'ambassadeurs de la prévention et du tri et des maîtres composteurs transmettent le message écologique aux classes de CE2, CM1 et CM2. En coopération avec la Métropole du Grand Nancy, les équipes de la Ville organisent des animations sur le Do It Yourself (tendance du fait soi-même) afin d'informer sur la baisse de la consommation d'emballage.



### LA BANQUE ALIMENTAIRE : COLLECTE VESTIMENTAIRE ET ALIMENTAIRE

Fin 2021, la Banque Alimentaire a organisé deux collectes afin d'apporter leur contribution aux personnes en situation de précarité. Les crèches ont ouvert leurs portes du 08 au 18 novembre à la collecte vestimentaire et ont récolté environ 328 kilos cette année. Pour rappel, il a ainsi été déjà collecté plus de 4 tonnes de vêtements. La collecte alimentaire, à l'Hôtel de Ville, a un objectif de collecter 300 000 repas sur les deux premiers jours. Ces événements mettent à l'honneur les différentes personnes (parents, agents de la ville, habitants) qui donnent chaque année.

Collecte de la banque alimentaire



CHIFFRES CLÉS

**CONCERNANT LES ANIMATIONS RÉALISÉES PAR LES MAÎTRES COMPOSTEURS :**

- ANIMATIONS SCOLAIRES 2020-2021 : INTERVENTION DANS 4 ÉCOLES DE LA VILLE DE NANCY POUR UN TOTAL DE 80 ÉLÈVES SENSIBILISÉS
- ANIMATION DE STAND EN 2020-2021 : SALON DE L'HABITAT, JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX NANCÉIENS, JARDIN DE VILLE - JARDIN DE VIE, PÉPINIÈRE EN VERT
- ANIMATION EN 2020-2021 : 3 ANIMATIONS SUR LA SEMAINE "TOUS AU COMPOST"

**CONCERNANT LES ANIMATIONS RÉALISÉES PAR NOS AMBASSADEURS DE LA PRÉVENTION ET DU TRI :**

- ANIMATIONS SCOLAIRES 2020-2021 : INTERVENTION DANS 9 ÉCOLES DE LA VILLE DE NANCY POUR UN TOTAL DE 262 ÉLÈVES SENSIBILISÉS
- ANIMATION DE STAND EN 2020-2021 : SALON DE L'HABITAT, JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX NANCÉIENS, JARDIN DE VILLE - JARDIN DE VIE, PÉPINIÈRE EN VERT

FOCUS

## Les Sapins de Noël : Acteurs d'une web-série

L'arbre des fêtes de fin d'année est à l'honneur lors d'une web-série. Produite par ECP Films et disponible à l'adresse [filiereforetbois.fr](http://filiereforetbois.fr), les documentaires sont exclusivement sur la filière forêt bois. La Ville de Nancy a participé à une journée de tournage afin d'expliquer le recyclage des sapins. Chaque année, les équipes de la Ville et les chantiers d'insertion les broient et les transformer en paillage. Cette initiative exemplaire a atteint un record avec 5500 sapins collectés au début de l'année 2021.





Contrôle des sacs poubelles

## **OUVERTURE DES SACS : STOP AU DÉPÔT SAUVAGE**

Affaire de tous, les dépôts sauvages des ordures sont une réelle source de nuisance dans nos rues. Sur les trottoirs, c'est plus 2000 tonnes d'encombrants qui sont enlevés chaque année. Ces déchets, à même le sol ou dans des poubelles, perturbent la circulation sur ces zones piétonnisées pour certaines personnes (personnes à mobilité réduite...). Afin de réduire ces encombrants, la Ville de Nancy sanctionne ces infractions au code de l'environnement. Une amende de 250 € sera facturée pour tout dépôt sauvage en dehors des jours et des heures de collecte.

En début d'année prochaine, des amendes administratives 500 à 1500 € pourront s'y ajouter.

Cette nouvelle réglementation a pour objectif de donner une prise de conscience pour améliorer le cadre de vie de la ville.

Une campagne d'information a été mise en œuvre afin de rappeler aux habitants les consignes de collecte des déchets.



## NOUVEAUX ARRIVANTS : POUBELLE DE TRI SÉLECTIF ET COMPOSTEURS PARTAGÉS

A l'issue du budget participatif, des propositions ont été retenues concernant l'aménagement de poubelles de tri sélectif et des composteurs partagés. La Métropole du Grand Nancy expérimente un plan d'installation de 14 poubelles de tri dans l'hypercentre de la ville suivant le parcours d'implantation des cendriers. Quant aux composteurs, 92 sites sont installés au sein de la ville dont 75 en résidence et 17 dans l'espace public.



**La Ville souhaite favoriser le développement d'un écosystème engagé dans la transition écologique. Pour ce faire, elle est partie prenante de nombreux dispositifs et partenariats. Les initiatives se développent au sein de la politique culturelle.**

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE: 14 PORTEURS DE PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR LA SERRE À PROJETS DEPUIS 2019

Dans le cadre de sa démarche de transition écologique, la Ville s'est impliquée dans le dispositif d'entrepreneuriat inversé proposé par la Serre à Projets, et ce depuis son lancement en 2019.

La Serre à projets est un dispositif thématique sur la transition écologique, co-animé par France Active Lorraine et le collectif Kepos visant à repérer des besoins non satisfaits sur le territoire, à imaginer des solutions pour y répondre, à étudier

l'opportunité et la faisabilité des projets qui en sont issus, et à les transmettre à des porteurs de projets de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

L'objectif de la Serre à projets est d'être un outil de développement territorial s'insérant dans les politiques publiques de transition écologique. Il s'agit de permettre que des activités qui ne peuvent être portées par la puissance publique puissent être instruites et conduites jusqu'à des porteurs de projets engagés dans l'ESS.

L'action de la Serre à projets se déroule en 5 étapes, renouvelées chaque année :

1. Détecter des besoins et opportunités socio-économiques via un réseau de capteurs d'idées.
2. Inventer des réponses collectivement et valider leur



Pépinière en fête

pertinence et viabilité grâce à une étude d'opportunité.

3. Transmettre le projet à un porteur de projet qualifié ou à une entreprise sociale existante via un appel à candidatures.

4. Accompagner les porteurs de projets jusqu'à la création de l'entreprise sociale, après validation des projets grâce à une étude de faisabilité.

5. Lancer la nouvelle activité.

Depuis le lancement de la Serre ([www.laserre.org](http://www.laserre.org)), ce ne sont pas moins de 14 porteurs de projets qui ont bénéficié de l'accompagnement de la Serre incluant formation et support technique pour faciliter le développement de leur activité. A titre d'exemple, les 8 nouveaux projets accompagnés en 2021 concernent : le développement d'une activité de consigne du verre, la création d'une coopérative de coursiers à vélo, l'implantation d'une activité de bureau d'études low tech, un service de vélo-école, le développement d'un service de végétalisation participative de la ville, un projet de coopérative funéraire écoresponsable, un projet de construction mobile participatif, un projet de ré-emploi de déchets du bâtiment.

## UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE

La nouvelle politique culturelle définit les enjeux en s'engageant sur la voie du développement durable et des circuits courts. Au travers des cinq finalités du développement durable (Déréglément climatique, préservation de la faune et de la flore, cohésion sociale, épanouissement des êtres humains, modes de production et consommation responsables), la culture crée une nouvelle dynamique dans la conception de ses projets. Néanmoins, des objectifs territoriaux, artistiques, sociaux, sociétaux ou d'attractivité sont aussi demandés.

Étape n°1, la concertation a été moteur de cette démarche. Après plusieurs temps d'échanges entre les artistes, les acteurs culturels concernés et les équipes de la Ville de Nancy, cette phase a permis de poser les premières pierres. Aujourd'hui, 14 dispositifs de soutien ont été votés en conseil municipal pour plusieurs domaines culturels « spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, lecture, patrimoine et arts visuels ».

## Les Manifestations écoresponsables

Plusieurs manifestations du territoire sont engagées dans des axes de développement durable et s'engagent sur :

- une meilleure gestion des déchets
- les circuits courts et producteurs locaux
- le choix du réutilisable
- une communication raisonnée
- la promotion des transports doux et sensibilisation du public aux gestes citoyens

C'est le cas notamment pour :

- le Festival Stéréolithe, festival de musique indépendante – Parc de la Cure d'Air
- le festival Oberlin Musiques Electroniques, Site Alstom
- le Festival International du Film de Nancy, site de la Manufacture



## L'ENSEMBLE POIREL : MISE EN PLACE DE CIRCUITS COURTS

Parmi les établissements qui engagent une démarche de mise en œuvre de la transition écologique, l'ensemble Poirel se montre exemplaire. Il affirme son soutien à la création nancéienne et aux acteurs locaux grâce aux programmes tels que ça joue à Nancy ou ça répète à Nancy

Un effort en recherche d'économie d'énergie se traduit par le remplacement du système d'éclairage par des Lumière LED, une réflexion est également menée sur la diminution des supports de communication papier au profit d'une communication digitale responsable, enfin une attention particulière est portée sur la réduction des déchets.

## UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE : LES ÉCOGESTES AU PROGRAMME DU NANCY JAZZ PULSATIONS

Le festival Nancy Jazz Pulsations s'inscrit aussi dans une démarche de développement durable. Il est soutenu par l'Etat-DRAC Grand-Est, la Région Grand Est, le Département de Meurthe-et-Moselle, la Métropole du Grand Nancy et la

Ville de Nancy dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) pour la période 2019/2022. L'association a signé une charte d'engagement des éco-manifestations – Alsace. En 2019, la manifestation était catégorisée niveau 2 alors qu'en 2021, le festival obtient le niveau 3 en validant 80 actions. Lors de la dernière édition, grâce au recrutement d'un référent Développement Durable, ils ont mis en place un stand de prévention, une station d'éco-lavage de gobelet, un parking surveillé pour la mobilité douce.



atelier eco- responsable NJP 2021

# 2.4

## ÉDUQUER À L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBILISER

**Parce que « l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » (Nelson Mandela), la Ville mobilise un grand nombre d'acteurs pour former et informer sur le développement durable : programme d'animations pédagogiques dans les écoles sur l'énergie, l'eau, la biodiversité, les déchets, création par la ludothèque municipale d'un jeu en bois de réemploi ou encore fresque du climat sont autant de propositions à saisir.**

### ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT : UNE SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le service des affaires scolaires propose aux équipes pédagogiques une palette d'outils (animations en classes, expositions, visites de sites) permettant d'enrichir leurs actions et de nourrir la réflexion des élèves autour des thèmes de la biodiversité, des déchets, de l'eau et des énergies.

Ce projet mobilise, autour de l'initiative de la Ville de Nancy, un certain nombre d'acteurs majeurs du développement durable, parmi lesquels : la Métropole du Grand Nancy avec notamment les ambassadeurs du tri et les maîtres composteurs, le Jardin Botanique JM Pelt et le Muséum Aquarium, des associations comme ATMO grand-Est et l'ALEC ainsi que les services Ecologie-Nature et Urbanisme opérationnel de la Ville de Nancy. Beaucoup de ces animations sont également menées par Le Centre Permanent

d'Initiatives pour l'Environnement Nancy-Champenoux avec qui la Ville de Nancy a conventionné pour un coût annuel de 14 200€ permettant d'offrir aux enseignants une palette assez large d'interventions.

Début octobre, les enseignants reçoivent ce programme sur lequel ils émettent des vœux de participation. Une réunion partenariale permet ensuite de leur attribuer l'une des animations souhaitées.

CHIFFRES CLÉS

CHAQUE ANNÉE,

**140** CLASSES ENVIRON

(SOIT 3 300 ÉLÈVES) BÉNÉFICIENT DE CES ANIMATIONS, UNE BONNE PARTICIPATION QUI TÉMOIGNE DE L'INTÉRÊT DES ENSEIGNANTS POUR CE PROGRAMME.





## ÉLAGO, LE JEU EN BOIS PÉDAGOGIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Pédagogique et écologique, la ludothèque Saint-Nicolas développe le jeu Élago. Un constat est posé : les jouets des enfants sont principalement réalisés à base de plastique qui peut être nocif pour leur santé. Les équipes de la Ville réagissent à ce problème en continuant la démarche du service Parcs et Jardins qui transforme le bois d'élagage en paillage.

La revalorisation du bois est moteur de cette création. Élago est fabriqué à base de rebuts d'élagage. En partenariat avec l'artiste Laurent FOUCAUT, la ludothèque a réfléchi à l'utilisation des différentes essences d'arbres qui ont des formes, des tailles et des couleurs variées, en tant que jeu de construction.

À destination des enfants, le jeu de construction est une aide à l'imagination et à la créativité qui allie nouvelles façons de jouer et nouvelles sensations. En ce qui concerne les plus grands, des livrets explicatifs sont fournis avec le jeu afin d'informer sur les essences qui le composent.

Elago est aujourd'hui utilisé au sein des structures d'accueil Petite Enfance de la Ville.

### FOCUS

## Fête de l'énergie et du climat

Pour sa 10<sup>ème</sup> édition et dans un contexte de prise de conscience écologique grandissante, la Fête de l'énergie et du Climat a proposé aux visiteurs des clés pour limiter son empreinte carbone.

Sous forme d'un village associatif et institutionnel très étoffé, les visiteurs s'informent et jouent autour de thématiques telles que l'habitat, la qualité de l'air, la rénovation énergétique, la mobilité, le tri des déchets, l'alimentation et la consommation, le jardinage de rue. Escape game, ateliers Do It Yourself, vélo-ciné, dégustation de biscuits et bar à eaux, jeux en bois, maquettes de l'habitat écologique, distributions de led et mousses sont autant de propositions faites pour sensibiliser les visiteurs et déclencher le passage à l'action. En 2021, le partenariat avec l'ALEC a été renouvelé et un programme de travail a été établi conjointement.



# SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La semaine européenne du développement durable est un temps dédié pour promouvoir le développement durable, sensibiliser le plus grand nombre à ses enjeux et engager la mobilisation à agir. Une occasion à saisir pour réaliser des actions concrètes et utiles au regard d'un avenir durable à l'échelle nationale et internationale !

Cet événement s'adresse à tous et vit grâce à la mobilisation de chacun.

A cette occasion, la ville de Nancy a organisé différents ateliers écogestes, ouverts à tous ; cet événement a permis d'accueillir un large public, en effet, plus de 150 personnes ont pu y participer .



Atelier fabrication de produits ménagers



## FRESQUE DU CLIMAT

Dans la continuité de la Fête de l'Énergie et du Climat, le 28 octobre 2021, l'association les Shifters de Nancy, l'ALEC et la Ville de Nancy ont invité le grand public à mieux comprendre les causes et les conséquences du dérèglement climatique. Sous forme d'atelier collaboratif et ludique, en petits groupes,

la Fresque du Climat propose des cartes permettant de relier différents événements entre eux afin de mieux comprendre les causes et les conséquences du dérèglement climatique. Des fresques uniques avec des noms originaux ont été ainsi élaborées et les participants ont pu identifier des premières pistes d'actions concrètes.

## ÉCOPATURAGE : LA GESTION RAISONNÉE DES CIMETIÈRES

Depuis 2007, la ville de Nancy met en place une gestion originale de certains de ses sites (parc de Gentilly, parc de la Cure d'Air...) en donnant une place aux herbivores domestiques dans l'entretien de ses espaces de nature. Les troupeaux de moutons d'Ouessant et de Chèvres de Lorraine de l'Espace animalier permettent d'atteindre un double-objectif d'entretien des paysages par le pâturage et de conservation de races domestiques françaises à petits effectifs.

Depuis 2020, la Direction Ecologie et Nature a repris en gestion les deux cimetières de la commune en adaptant ses pratiques aux obligations imposées par la loi « Labbé » qui interdisent aux collectivités l'usage des pesticides chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts et qui s'appliqueront aux cimetières dès 2022.

La parcelle 33 du cimetière du Sud est fortement envahie, sur environ 1 hectare, par une plante exotique envahissante, la renouée du Japon, dont la maîtrise nécessite un entretien mécanisé très suivi.

En lien avec les associations Synergie Plantes Invasives Grand Est (SPIGEST), l'association des Amis de la Chèvre de Lorraine et soutenu par l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA) dont un groupe d'étudiants a réalisé un projet professionnel sur ce sujet, la parcelle a été équipée afin d'accueillir, en octobre 2021, une phase test d'écopaturage caprin sur la parcelle envahie de renouées.

Dès le printemps 2022, cette action sera renouvelée et l'Espace animalier du parc de la Pépinière en assurera le suivi. La Ville de Nancy pourrait également se porter candidate à l'obtention d'un label spécifique permettant une bonne conduite du projet ainsi qu'une valorisation des démarches municipales.



### FOCUS

## Les Bibliothèques de Nancy s'engagent aussi

Les bibliothèques de Nancy sont elles aussi engagées dans une démarche de développement durable par la mise en œuvre d'acquisitions de cartes zéro plastique pour le renouvellement des cartes d'usager, le développement des grainothèques des Bibliothèques de Nancy à la Médiathèque Manufacture et à la Médiathèque Haut-du-Lièvre avec la réalisation de meubles à graines. Ceux – ci ont été réalisés à partir d'anciens fichiers de la Bibliothèque Stanislas recyclés. Ces meubles seront réalisés, en circuit court, à Nancy.

Enfin, les bibliothèques ont fait l'acquisition d'un vélo cargo électrique qui viendra en complément du véhicule de service pour les petites trajets (entre établissements, à la mairie ...)

## **LABEL PAVILLON BLEU POUR LE PORT DE PLAISANCE ST-GEORGES :**

Le label Pavillon bleu valorise les communes et les ports de plaisance qui mènent une politique de développement touristique durable. Il garantit ainsi aux plaisanciers et autres touristes de profiter des joies de la navigation tout en limitant l'impact de ces activités sur l'environnement.

Le port Saint Georges a obtenu en 2021 le renouvellement de sa labellisation Pavillon bleu en complétant chacune des 4 grandes familles de critères imposés que sont l'éducation à l'environnement, la gestion des déchets, la gestion du milieu et la gestion du site.

Accueillant 1600 bateaux par an, le port a ainsi installé un composteur à côté de la zone de tri dont les référents ont reçu une formation par un Maître-Composteur. Les bornes d'alimentation électriques ont été changées afin de d'obtenir une meilleure gestion des fluides et de la consommation des usagers.

La sensibilisation est un autre volet du label Pavillon Bleu. L'évènement, la Fête Ludique et Sportive, du 29 août, a été organisé cette année pour mettre en avant les activités nautiques et le nettoyage du canal. Pendant la saison touristique, des étudiants sont embauchés pour sensibiliser les usagers au tri sélectif sur leur bateau.



## **UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES**

La convention avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement a permis une nouvelle fois de mettre en place le défi des écoles à énergie positive. Trois classes de CM2 ont pu bénéficier des animations du CPIE en 2020-2021 : école élémentaire Émile Gallé, école élémentaire Boudonville et école élémentaire Didion Raugraff. Ce défi consiste à accompagner les écoles dans la transition énergétique en associant les élèves dans le diagnostic de leur consommation de chauffage, d'eau et d'électricité. Des équipements de mesure prêtés par l'Agence Local de l'Énergie et du Climat sont installés dans les classe donnant lieu à des relevés réguliers par les élèves. Des actions concrètes sont ensuite mises en œuvre pour limiter les consommations d'énergie. Les élèves et leur enseignant réalisent enfin une restitution qui peut prendre diverses formes.

Objectif : une meilleure utilisation de nos bâtiments par les usagers

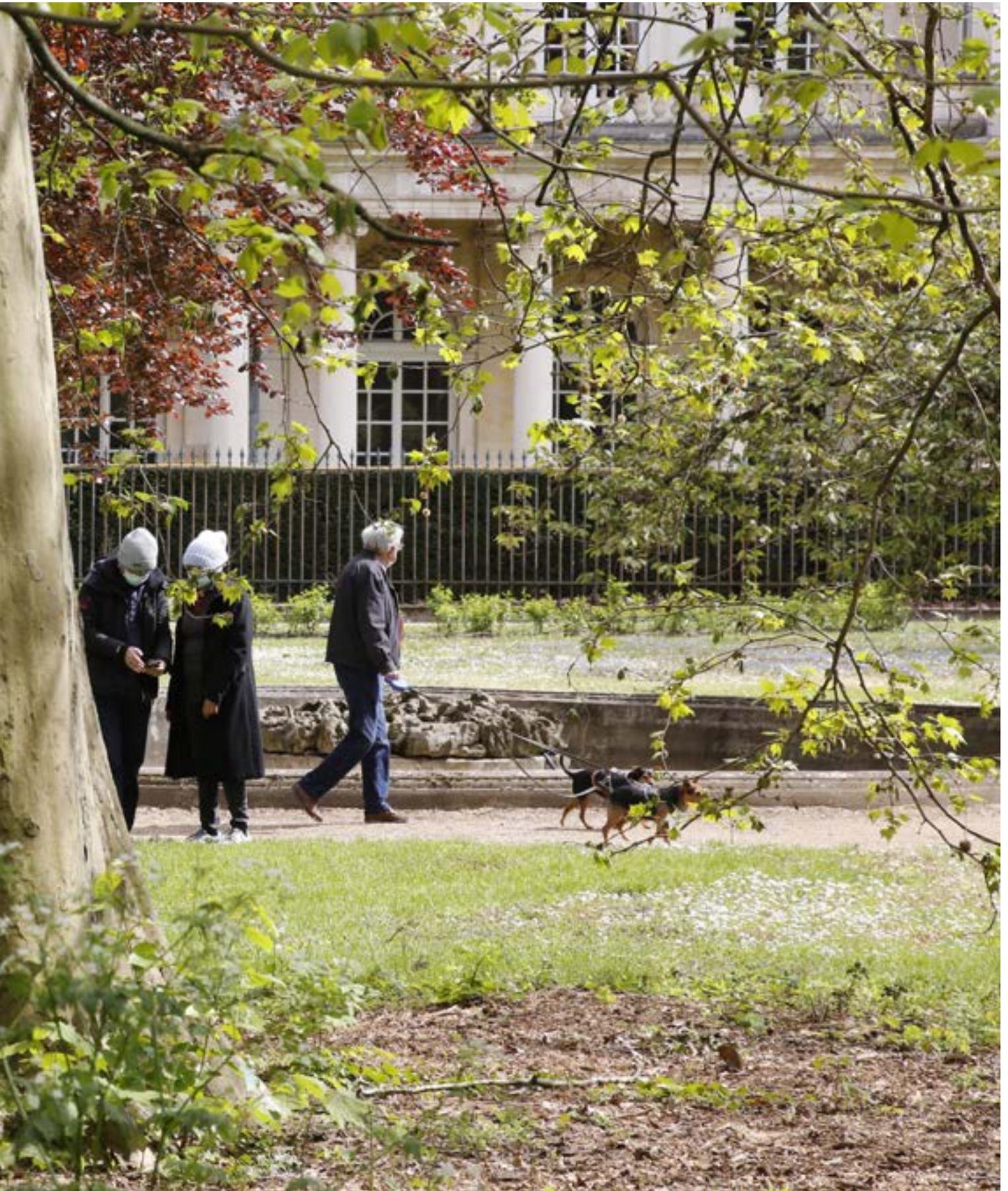
# UNE NOUVELLE MÉTHODE DE TRAVAIL POUR ALLER PLUS LOIN

L'année 2021 a été pour les services de la Ville une année de réorganisation de façon à pouvoir adresser les nombreux défis de la feuille de route politique avec l'aide d'un projet d'administration ambitieux et partagé.

Parce que la transition écologique est d'abord un enjeu transversal appelant à la mobilisation de toutes les directions de la Ville, la mission transition écologique accompagne les équipes au quotidien pour mieux mesurer les progrès et les impacts de nos politiques publiques, favoriser la valorisation des actions municipales et renforcer l'implication des agents, partenaires et usagers dans le champ de la transition écologique.

SECTION

03



# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE COMME ENJEU DE MOBILISATION

## POSITIONNEMENT 360°

Les répercussions à la fois sanitaires, économiques et sociales de la COVID-19, combinées à l'ampleur et à l'urgence du défi climatique, renforcent la détermination de la Ville de Nancy à intégrer la transition écologique dans tous les aspects de l'action municipale.

La Ville de Nancy s'engage à accélérer sa transition écologique à travers de nombreux projets du mandat 2021-2026 mais également dans les actions de son projet d'administration : réduction de la production des déchets, maîtrise énergétique de ses bâtiments, administration responsable grâce à une commande publique plus vertueuse et un numérique frugal.

Devant la nécessité de mobiliser l'ensemble des directions, la Mission Transition Ecologique est positionnée au sein du Secrétariat Général, en étroite collaboration avec l'équipe de Direction Générale et des référents Transition Écologique au sein des services de la Ville.

## MESURER NOS EFFORTS

Dans une volonté de progrès, il est aujourd'hui plus que jamais essentiel de mesurer l'impact des politiques publiques en matière de développement durable et selon les critères essentiels pour la municipalité. Doivent être ici considérés le bilan carbone des actions phares du mandat mais aussi le bilan social et le bilan démocratique.

Il est ainsi proposé d'identifier un panel d'actions emblématiques de la transition écologique et de les évaluer selon nos critères propres de façon à partager ces évolutions dans le cadre du rapport annuel de développement durable. Cette base servira à la construction du rapport développement durable 2022.

## UNE ADMINISTRATION OUVERTE

Faire la ville avec et pour les citoyens demeure un marqueur fort de l'action municipale. Ainsi, la ville souhaite faire de la participation citoyenne une nouvelle manière de faire.

Le budget participatif constitue un bel exemple et permet de mettre en œuvre au quotidien des actions de transition écologique dans tous les quartiers.

Nancy est riche d'un large écosystème d'acteurs associatifs engagés sur les thématiques variées de la transition écologique telles que le dérèglement climatique,

la biodiversité, les sciences participatives, l'économie circulaire, l'alimentation responsable, les mobilités actives ou encore la nature en ville.

La municipalité a le souhait de favoriser cet écosystème en renforçant et développant autant que possible les partenariats avec les associations.

La transition écologique étant une des briques essentielles du projet de transformation métropolitain, la Ville a à cœur de prendre toute sa place dans les actions du territoire.

C'est ainsi qu'elle est partie prenante des nombreuses initiatives portées par ses partenaires institutionnels : élaboration d'une nouvelle stratégie construite à travers le Plan métropolitain des mobilités, grenelle des mobilités à l'échelle régionale, contrat métropolitain de relance et de transition écologique, contrat de territoire eau-climat sont quelques exemples d'engagements conjoints.

Dans un souci d'efficacité, il lui faut aussi aller chercher tous les relais d'actions possibles, partenariaux et financiers, aux différentes échelles territoriales.

## UNE ADMINISTRATION ENGAGÉE

La réussite de cet important virage repose sur la détermination de tous les acteurs du territoire y compris celle des agents et de l'administration. L'enjeu est bien de mettre en place une approche extrêmement intégrée de la transition écologique dans l'ensemble de nos politiques publiques et à toutes les étapes : sensibilisation des agents et des usagers, valorisation des actions réalisées, mesure des impacts...



Ville de Nancy

Nancy,